



Commune de Saint-George
Grand'Rue 4
C.P. 10
1188 St-George

Epalinges, le 03.03.2015

RAPPORT D'ANALYSE

V 1

N° de dossier : 15-VD-4812

CONTEXTE

But du contrôle : Autocontrôle / Eau potable / Commune de Saint-George
Prélèvement du : 23.02.2015 Effectué par : S. RENAUD

Date arrivée : 24.02.2015

RÉSULTATS



N° d'échantillon : 15-11108 - Eau de boisson dans le réseau de distribution

Secteur : pp - pp-Saint-George
Lieu de prélèvement : 08 - Chemin du Marthelay,

VD-MIBIOL

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
VD-MON-L-B-001-1	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	0	T : max. 300
VD-MON-L-B-003-1	Escherichia coli	UFC/100 ml	non décelé	T : max. 0
VD-MON-L-B-005-2	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	non décelé	T : max. 0

T: Valeur de tolérance L: Valeur limite M: Valeur directive

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.

N° d'échantillon : 15-11109 - Eau de boisson dans le réseau de distribution

Secteur : pp - pp-Saint-George
Lieu de prélèvement : 09 - Village,

VD-MIBIOL

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
VD-MON-L-B-001-1	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	0	T : max. 300
VD-MON-L-B-003-1	Escherichia coli	UFC/100 ml	non décelé	T : max. 0
VD-MON-L-B-005-2	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	non décelé	T : max. 0

T: Valeur de tolérance L: Valeur limite M: Valeur directive

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.

N° d'échantillon : 15-11110 - Eau de boisson dans le réseau de distribution

Secteur : pp - pp-Saint-George
 Lieu de prélèvement : 10 - Côte Malherbe,

VD-MIBIOL

Méthode-N°	Paramètre	Unité	Résultat	Norme
VD-MON-L-B-001-1	Germes aérobies mésophiles	UFC/ml	3	T : max. 300
VD-MON-L-B-003-1	Escherichia coli	UFC/100 ml	non décelé	T : max. 0
VD-MON-L-B-005-2	Enterococcus spp.	UFC/100 ml	non décelé	T : max. 0

T: Valeur de tolérance L: Valeur limite M: Valeur directive

Appréciation de l'échantillon :

Cet échantillon est conforme aux normes en vigueur pour les paramètres analysés.

ÉMOLUMENTS

Emolument : 297.00 CHF (Montant HT)

pp Blak

LE CHIMISTE CANTONAL

Le présent rapport d'analyse ne concerne que le ou les échantillon(s) soumis. Des précisions quant aux méthodes utilisées peuvent être obtenues sur demande. Ce rapport ne peut être reproduit, même partiellement sans l'approbation écrite de son auteur.



VU PAR LE PREFET
C.
 le: 01 oct. 2015